

223C1548
FR0013318813-FS0740

3 octobre 2023

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

PARAGON ID

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 3 octobre 2023, la société de droit anglais Grenadier Holdings Limited¹ a déclaré avoir franchi en hausse, de concert avec la société GIML Investments 3 Limited¹, le 2 octobre 2023, le seuil de 90% du capital de la société PARAGON ID, et détenir de concert 1 790 678 actions PARAGON ID représentant 3 382 281 droits de vote, soit 90,28% du capital et 92,14% des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuil résulte de l'acquisition d'actions PARAGON ID sur le marché, effectuée par Grenadier Holdings Limited dans le cadre de l'offre publique d'achat simplifiée initiée par Grenadier Holdings Limited sur les titres de la société PARAGON ID³.

¹ Société de droit anglais contrôlée au plus haut niveau par M. Patrick Crean.

² Sur la base d'un capital composé de 1 983 403 actions représentant 3 670 951 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

³ Cf. notamment D&I 223C1459 du 20 septembre 2023.